

**CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS**

<b>OBJET</b>	<b>TEXTE AU B.O.</b>	<b>LIEU OU DOIVENT ETRE RETIREES LES IMPRIMES</b>	<b>DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)</b> <b>DSDEN 94</b>
Liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année scolaire 2019	Note de service n° 2019-012 du 30-01-2019 parue au Bulletin officiel n° 6 du 7 février 2019  Circulaire rectorale n° 2019-015 du 11/02/2019.	Les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude doivent, au préalable, déposer leur CV sur ce portail agent :  <a href="https://portail.agent.phm.education.gouv.fr">https://portail.agent.phm.education.gouv.fr</a>  Les candidats doivent également remplir un dossier en un seul exemplaire. Le formulaire de demande d'inscription sur la liste d'aptitude est à la disposition des candidats sur le site <a href="http://www.education.gouv.fr">www.education.gouv.fr</a> , rubrique « concours, emplois, carrières », menu « personnels d'encadrement », « personnels d'inspection », sous-menu « inspecteurs de l'éducation nationale », « autres modes de recrutement », rubrique « le recrutement par la liste d'aptitude ».	<b>LUNDI 25 FEVRIER 2019 fin de matinée au plus tard</b>  Date limite d'arrivée, pour rédaction d'avis, des dossiers complétés par les intéressés, incluant l'avis du supérieur hiérarchique direct.  Le dossier sera à adresser à Mme Erika GORECKI bureau 949 - à la DSDEN, par message électronique à l'adresse suivante : <a href="mailto:ce.94encadrement@ac-creteil.fr">ce.94encadrement@ac-creteil.fr</a>